

Meximieux-Commission extra-municipale Patrimoine Compte-rendu de la réunion du 2/12/21

Heure : **20h30** Lieu : **Salle du Conseil, Mairie.**

Présents : Christian Bussy (Maire Honoraire), Frédéric Mosneron Dupin, Evelyne Planche, Philippe Sourdeval (conseillers municipaux), Béatrice Kocha-Saez (Association Patrimoine et Mémoire du Château de Meximieux), J-P Perret (Société d'Histoire et d'Archéologie de la Plaine de l'Ain), Gérard Damians, R-C Rudigoz, Arnaud Thaniel (habitants de Meximieux), Eric Ménand partiellement (Entreprise Ménand).

1. Sauvegarde du château

Suite à notre première réunion, une **visite du site** par la commission a été organisée **le 23/10**, en présence des entreprises Cuzin-Rimbaud et Ménand. Puis **C. Bussy est retourné sur site fin octobre avec B. Cuzin-Rimbaud et l'entreprise SLTP**, sollicitée par ce dernier. Enfin, C. Bussy, B. Cuzin-Rimbaud et F. Mosneron ont **à nouveau examiné le site le 4/11/21 avec M. G. Roland, sourcier**. Les visites des 23/10 et 4/11 ont fait l'objet d'un CR diffusé à la Commission et aux entreprises. Elles ont permis aux entreprises **SLTP et Ménand de nous proposer deux devis**, que nous avons examinés lors de la présente réunion. Il s'agit de **devis préliminaires**, permettant de proposer des **approches** et des **ordres de grandeur de coût**.

EXAMEN DEVIS MENAND

- Lot 1 : « Façade balcon »



Il s'agit de la **façade S**. Les étapes suivantes sont proposées :

– **Montage et démontage d'échafaudage**

Pour des raisons de sécurité, le **montage d'échafaudage** intervient **après l'étalement du mur à la nacelle** mentionné ci-après.

– **Étalement de mur de façade travaux exécuté à la nacelle**

Il s'agit de placer **de part et d'autre des portions de mur des tiges métalliques en X**, le X intérieur et celui situé à l'extérieur étant **solidarisés par une tige métallique horizontale passant par la fenêtre**. Il y a donc **une paire de X par fenêtre**. Ces étais ne resteront **en place que le temps des travaux**.

– **Après la dépose de corniche, dérasement de mur y compris stockage de pierre**

La **dépose de la corniche** (pierres de parement en haut de façade) n'est **pas incluse** dans le devis. En effet, E. Ménand a fait l'hypothèse qu'elle serait réalisée par SLTP qu'il connaît bien et qui a un meilleur matériel pour cette tâche (voir ci-après). Christian Bussy indique **qu'il serait préférable qu'une seule entreprise supervise l'ensemble, quitte à ce qu'elle sous-traite une partie à une autre**. L'expérience montre **qu'avoir un interlocuteur unique facilite la maîtrise d'ouvrage** par la mairie et la coordination.

– **Démontage d'une partie du mur façade au-dessus du balcon y compris stockage des pierres 10M²**

– **Confection de mur en pierre et linteau pour reprise de parties détérioré 10M²**

Il s'agit de **réparer la partie la plus abimée** de la façade.

– **Chaînage sur les murs de façade y compris repose de pierre en extérieur**

Il s'agit de **couler du béton armé sur le haut du mur de façade**, sur une **épaisseur inférieure à celle du mur**. Ceci permettra d'obtenir une sorte de poutre qui **rigidifiera la façade**. Elle **protégera** également le mur des **infiltrations** d'eau. Le chaînage **ne se verra pas de l'extérieur**, car les pierres de **corniche** seront reposées **devant**. Un tel chaînage béton avait déjà été fait (probablement par le précédent propriétaire) à l'intérieur de l'aile O du château, pour renforcer la tour O et le mur transversal (de refend) fermant l'aile O.

Après la réunion : pourquoi le devis parle-t-il de « murs » au pluriel ? La tour hexagonale E et sa corniche sont-elles incluses dans le devis ?

– **Pose et jointoiment des corniches pierres**

La **corniche** est donc **remontée** en haut de façade, **où elle se trouvait**. Elle **masque le chaînage**. Les **joints** entre les pierres sont réalisés **avec un produit qui étanchéifie**. Le mur sera donc protégé des infiltrations également tout le long de la corniche.

– **Divers reprise de mur détérioré**

Il y a **notamment à réparer un trou traversant** dans la partie E de la façade.

Au total, **l'approche proposée ne prévoit plus de démonter l'étage supérieur de la façade**, comme cela avait été envisagé. Cela a l'avantage de préserver l'aspect du monument, y compris depuis la plaine. **Dans le cas contraire, le château deviendrait quasiment invisible à distance**, car masqué par la végétation, comme le montre la photo ci-dessous.



L'approche proposée dans le lot 1 convient tout à fait aux membres de la commission.

Lot 2 : « Façade arrière »



Il s'agit de la **façade N**, y compris les murs O et N de la tour carrée E.

– **Montage et démontage d'échafaudage**

Il n'est **pas** prévu cette fois **d'étaieement préalable à la nacelle**, car le **mur N** est **nettement plus épais** que le **mur S** (environ 2 m pour 1 m au niveau du sol du rez-de-chaussée).

- **Projection d'enduit à la chaux pour tenir les pierres dans le trou + Voûte en pierres**



Il s'agit de **stabiliser la zone ci-dessus**, même si le trou supérieur a été déjà partiellement bouché par le précédent propriétaire (parpaings visibles de l'intérieur et de l'extérieur). La **voûte à reprendre** n'est pas en pierres, mais **en briques** : c'est ici **une ouverture et non une brèche**.

- **Chaînage sur les murs de façade y compris repose de pierre en extérieur**
- **Reprise en pierre d'une partie détériorée**
- **Divers reprise de mur détérioré**

Il s'agit des **mêmes opérations que pour la façade S**. Le chaînage sera réalisé sur toute la longueur du mur. **Il peut être nécessaire d'aser un peu** si le haut du mur est en très mauvais état, ce qui est probable, car ce mur n'est plus protégé des infiltrations alors que le mur S reste en partie protégé par sa corniche.

- **Reprise de fer tirant dans le chaînage**

Il s'agit du **tirant métallique reliant la tour hexagonale E au mur N**. La dégradation de ce dernier fait que le tirant n'est plus guère tenu de ce côté. A condition que le tirant ne soit pas trop altéré par la corrosion, cette opération serait très utile car il s'agit côté E de quasiment la seule liaison N-S.

R-C Rudigoz remarque **qu'il faut surtout préserver la façade S**, la façade N étant moins belle et moins visible à distance. **Peut-être sera-t-il d'ailleurs possible de faire des travaux un peu plus limités que proposé sur la façade N**.

L'approche proposée dans le lot 2 convient aux membres de la commission. A moduler en fonction de l'état du mur. **La façade S (lot 1) est cependant prioritaire.**

- **Lot 3 : « Mur côté parc »**



Il s'agit des murs E et S de la tour carrée E.

- **Dérasement de mur en pierre y compris stockage à proximité travaux, exécuté à la nacelle E.** Ménand propose de **démonter les deux murs jusqu'au niveau du grand mur de contrefort** qu'on voit à droite sur la photo. Ceci revient à **supprimer l'étage supérieur, juste sous les fenêtres du dernier étage**. On peut imaginer l'aspect final à partir de la photo ci-dessous.



Cette solution aurait pour **avantages** notamment de :

- **supprimer** l'impact du **vide** qui s'est créé **entre la tour hexagonale et la tour carrée** (cf 1ere photo ci-dessus). Il n'y aurait plus à combler que la petite partie restante.
- **réduire le risque d'effondrement** induit par la **fissure verticale** située sur le mur S de la tour carrée, à proximité de l'angle avec le mur E (cf 1ere photo ci-dessus).

La réalisation des travaux à la **nacelle** permet **d'éviter le coût élevé des échafaudages**.

Après la réunion : il faudra bien sûr « gérer » la liaison avec le mur N, qui sera dès lors plus élevé que le mur E contigu.

– **Confection de glacié béton sur le dessus des murs**

Ce glacié **éviter l'infiltration d'eau**. Un chaînage béton serait plus efficace pour la stabilité. Mais, dès lors qu'on réduit la hauteur des murs, son intérêt paraît plus limité. N'oublions pas **qu'il y a à l'intérieur de la tour deux murs** (ou cloisons de briques) **de refend**.

– **Divers reprise de mur détérioré**

Il s'agit notamment du vide qui subsistera entre la tour hexagonale et le mur S de la tour carrée.

L'approche proposée dans le lot 3 convient aux membres de la commission.

• **Coûts et remarques générales**

Un premier chiffrage des lots donne un total d'environ 100 k€ TTC, hors démontage de la corniche de la façade S. Les lots 1 et 2 ont des coûts similaires et constituent 90% du total. Les échafaudages représentent 1/3 du total.

C. Bussy propose que, par la suite, on utilise les **murs de refend pour faire un chaînage et à terme ceinturer complètement** le château. Il faudra **retirer les tuyaux et le cumulus qui enlaidissent la façade N**.

F. Mosneron indique qu'il faudrait également **prévoir la couverture de l'aile O**, qui est encore **en assez bon état**, avec un reste de toit, des planchers et des poutres. E. Ménand a prévu un devis de couverture par des bâches, qu'il n'a pas envoyé. Il s'agit de **bâches reposant sur un échafaudage extérieur**. Ce dispositif pourrait tenir **4 ans**, mais il **masquerait complètement la façade** de l'aile O et son coût s'élève à **100 k€** environ, à cause du prix des échafaudages. C. Bussy pose la question : **refaire une couverture plus pérenne** avec une approche classique **coûterait-il beaucoup plus cher ?**

La protection de l'aile O par une couverture provisoire ou pérenne **reste à approfondir**. Il faudra également **couper le lierre à la base, sans l'arracher**.

EXAMEN DEVIS SLTP

- **Préparation des accès pour permettre l'arrivée de la pelle 50 to et mise au propre de la parcelle. Déboisement et sondage à travers la parcelle afin de s'assurer de l'absence de cavité non repérée.**
- **Transfert Aller/Retour de la pelle de démolition 50 to par le biais de 4 convois yc montage et démontage de la pelle par nos compagnons**
- **Ecrêtage mécanique de l'ouvrage jusqu'au niveau haut du R+1. Démolition par émiettement et broyage de la structure, les gravats seront stockés provisoirement dans l'emprise du château. Ces travaux seront réalisés apes le confortement des murs (Hors lot)**
- **Extraction des matériaux démolis depuis l'enceinte du château. Les gravats inertes seront stockés sur site et les déchets bois seront évacués.**

Le montant de ce devis est de l'ordre de 50 k€ TTC, dont environ 25% pour la préparation des accès et du terrain ainsi que le déplacement de la pelle.

F. Mosneron rappelle que **ce qui était proposé** par B. Cuzin-Rambaud **était un démontage et non une démolition et broyage**. Le devis ne répond pas vraiment à cela. Par ailleurs, **l'option choisie est finalement de ne pas de démonter le 1^{er} étage, mais seulement la corniche de la façade S**. Il est **trop coûteux de déplacer une pelle de 50 tonnes** uniquement **pour cela**. E. Ménand indique que le démontage de la corniche **pourrait être fait avec une grue**, qui coûterait **beaucoup moins cher**.

La commission considère que le **devis SLTP n'est plus adapté à un simple démontage de la corniche** de la façade S, **démontage qui reste à chiffrer par SLTP ou Ménand**, puisque non inclus dans le devis Ménand.

PROCHAINE ETAPE

C. Bussy et F. Mosneron rencontreront le J-L Ramel, F. Tosel (adjoint aux travaux) et **R. Giroud** (trésorière de l'association du château) le **14/12 à 8h30**, pour **statuer sur les suites à donner** aux réflexions de la commission et aux propositions des entreprises. Les sociétés COGECI et Ménand ont été invitées à cette réunion : **E. Ménand indique qu'il ne pourra pas participer** ; la **participation de COGECI reste incertaine**. C. Bussy pense qu'il faudra **probablement faire appel à un architecte pour superviser les travaux**. JP Perret signale qu'il est possible de consulter gratuitement des architectes du département à Chazey. Mais une simple consultation ne suffirait pas dans notre cas.

Il serait très utile de **disposer d'ici cette réunion d'un 1^{er} chiffrage de la dépose de la corniche** de la façade S.

2. Présentation des membres de la commission absents lors de la première réunion

Christian Bussy invite chaque membre absent lors de la dernière réunion à **se présenter et à indiquer ses centres d'intérêt et les pistes de travail** auxquelles il pense a priori.

René-Charles Rudigoz est né à Meximieux rue de Lyon. Il est **vice-président du Comité de Défense et de Conservation du Vieux Pérouges**¹. Il est particulièrement intéressé par l'histoire de Meximieux au XXe s, qui n'est pas traitée dans les livres de Favre et de Page. **Il souhaiterait que soit écrite une histoire de Meximieux détaillée depuis la guerre de 14**, y compris l'évolution de la sociologie. Il **dispose de beaucoup de documents**, dont le livre de l'abbé Page de 1909 et des **copies de documents de l'abbé Blanchon** dont disposait l'abbé Gonnet. Les plans, également, sont intéressants car ils permettent de connaître les dates de construction de maisons.

F. Mosneron rappelle que M. Rudigoz **Il a écrit un livre sur la bataille de Meximieux et « Meximieux d'hier à aujourd'hui »**, livre illustré de nombreuses cartes postales anciennes.

Gérard Damian indique qu'il a entrepris des **recherches sur le château de Meximieux auprès des archives du Rhône**. Ces dernières **l'ont aiguillé vers les archives de la Côte d'Or**. Elles **n'ont pas de gravure ou dessin du château, mais divers documents anciens** que Gérard ira consulter début 2022. Jean-Philippe Perret signale que les documents du Moyen-Age sont difficiles à exploiter sans compétences spécialisées. Gérard indique qu'il bénéficiera de l'aide d'un autre académicien de la Dombes et d'archivistes de la Côte d'Or. Jean-Philippe remarque que les **dessins ou gravures représentant des monuments sont peu fréquents avant le XVIIIe s**, époque à laquelle remonte, par exemple la première représentation du Monastère Royal de Brou. Mais, pour Frédéric, **trouver une gravure du château de Meximieux du XVIIIe s, avant la Révolution, ou même du XIXe s avant la refonte opérée par C. Godard** serait du **plus haut intérêt** pour nous ;

Jean-Philippe Perret habite à Niévroz et représente au sein de notre commission **la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Plaine de l'Ain**, dont il est membre du comité directeur. Il est également très actif au sein de l'association des **Amis du château des Allymes et de René de Lucinge**. Historien de formation, a travaillé sur des comptes de châtellenie de Pérouges notamment. Il **travaille actuellement sur des comptes de châtellenie de Meximieux**, avec Arnaud Thaniel. Ils seront appuyés par C. Mottier et A. Kersuzan, historiens renommés. Jean-Philippe veut **travailler aussi sur Guillaume de Chalamont**, auquel Amédée VI a inféodé Meximieux : c'est un personnage très intéressant, car très proche du « Comte Vert », et l'un des chefs de la croisade menée par celui-ci jusqu'en Bulgarie (pour délivrer l'empereur de Constantinople !). Jean-Philippe s'intéresse aussi sur la **famille Favre**.

Béatrice. Kocha-Saez est **secrétaire-adjointe de l'Association Patrimoine et Mémoire du Château de Meximieux**, qu'elle représente dans notre commission. Elle est **très intéressée par le patrimoine** et, en particulier, le **château de Meximieux**. Elle **a suivi des formations de Patrimoine des Pays de l'Ain**.

¹ Bien qu'il ne l'ait pas indiqué, signalons qu'il est membre de l'Académie Nationale de Médecine, s'intéresse à l'histoire de la Médecine et est très impliqué dans la vie du Musée d'Histoire de la Médecine et de la Pharmacie de l'université de Lyon.

3. Conclusion

Christian Bussy indique **qu'il faudra que la commission travaille** non seulement sur le château et les autres sujets sélectionnés à la première réunion, mais aussi **sur le parc du château**. La mairie attend en effet que nous élaborions un projet de cahier des charges d'aménagement du parc en éco-parc.

4. Date prochaine réunion

La date de la prochaine réunion **sera fixée en janvier**, lorsque nous connaîtrons notamment les dates des Conseils Municipaux et des commissions municipales.